

# Etréchy

ensemble et solidaires

[etrechyensembleetsolidaires@gmail.com](mailto:etrechyensembleetsolidaires@gmail.com)

<http://www.etrechyensembleetsolidaires.fr/> .

<https://www.facebook.com/pages/Etrechy-ensemble-et-solidaires/>.

10 rue de la Butte St Martin, 91580 ETRECHY 07-82-80-66-13

Validation du procès-verbal du Conseil du 30/01/2020 (notre question et la réponse du Maire sur la maison médicale).

===

**Madame le Maire.**

Lors du dernier Conseil, en réponse à notre question, vous avez déclaré, je cite "*Je ne sais pas d'où vient ce chiffre de 11 praticiens. Nous ne l'avons jamais évoqué et il paraît bien farfelu. Je vous demande de ne pas diffuser de fausses informations*".

Vu le qualificatif à notre égard et le procès d'intention, à l'image de ce que nous avons subi en matière d'humiliation et d'injustice pendant ces six années, j'ai l'honneur de vous demander de joindre au procès-verbal du Conseil municipal du 30/01/2020 que nous allons approuver ce soir, la copie du compte rendu de la Commission communale d'urbanisme du 13/10/2018, dans lequel on peut lire, en bas de page 5, l'évocation du Maire-adjoint à l'urbanisme concernant l'objectif à atteindre en nombre de praticiens.

===

## COMMISSION COMMUNALE D'URBANISME

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DU 13 OCTOBRE 2018

bas de la page 5

Mme DAMON demande pourquoi il faut 19 logements.

Mme BORDE explique que le constructeur doit équilibrer son opération.

M SIRONI ajoute que le calcul est très complexe pour chaque projet et présente un ensemble de critères à prendre en compte.

M BERNARD indique que 10 à 11 praticiens est l'objectif à atteindre regroupant des médecins généralistes, mais aussi si possible des spécialistes, sachant que la plupart des praticiens déjà en exercice dans le secteur sont pour beaucoup en fin de carrière.

Mme DAMON évoque la possibilité de construire cet équipement au Roussay, malgré l'absence de centralité recherchée, car elle est contre l'emplacement prévu.

M SIRONI, Mme BORDE et M BERNARD trouvent qu'il est plus logique de garder des espaces verts autour des écoles notamment au Roussay, plutôt que de construire sur un terrain exigu et peu approprié.

M BERNARD dit que le projet se fera sur les parcelles de l'actuel site des serres ou ne se fera pas, car il n'existe pas d'autres terrains répondant au besoin. Il considère que le sujet étant sur la table, il est urgent que la commune agisse rapidement. Il précise que M ECHEVIN n'ayant pu être présent à cette commission, a transmis un mail indiquant son total soutien au projet de cabinet médical.